

Le gouvernement a rendu compte du premier bilan du Comité Interministériel aux Droits des femmes. Le premier ministre a réaffirmé l'effectivité des droits et la transmission systématique d'une culture de l'égalité comme les objectifs du projet gouvernemental pour l'égalité entre les sexes.

Par ailleurs, une nouvelle feuille de route gouvernementale a été adoptée, autour de trois priorités :

1. Annuler l'écart de taux d'emploi entre les femmes et les hommes d'ici 2025.
2. Faire de l'année 2014 l'année de la mixité des métiers.
3. Assurer une parité effective dans la sphère publique.

Vous trouverez en pièce jointe l'ensemble des mesures du Comité Interministériel ainsi que le programme d'actions 2014.

Chaque ministère a adopté une feuille de route pour l'égalité femmes-hommes ; vous pourrez trouver en ligne l'ensemble des feuilles de route ministérielles à cette adresse : <http://femmes.gouv.fr/droits-des-femmes-les-feuilles-de-route-ministerielles-2014/>

Enfin vous pouvez également retrouver en ligne ces documents sur le SharePoint des droits des femmes : <https://collaboratif.sante.gouv.fr/sites/sdfe-strategie regionale/default.aspx>